

Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup (OBAKIR)

Procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2015.

Date : Mardi 21 avril 2015

Heure : 20 h à 21 h 30

Endroit : Salle communautaire de Saint-Denis, 5 route 287, Saint-Denis-de La Bouteillerie.

Personnes présentes : voir feuille de présence en annexe

1. Introduction et bienvenue

Monsieur Michel Toussaint souhaite la bienvenue aux participants à cette sixième assemblée générale annuelle de l'Organisme de bassins versants de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Monsieur Toussaint demande des propositions pour le poste de président et de secrétaire d'assemblée. Monsieur Toussaint est proposé comme président et M. François Gagnon comme secrétaire par Mme Annick Filion, appuyée par Mme Geneviève Pigeon.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Toussaint procède à la lecture de la proposition d'ordre du jour. Les points 4 et 5 seront inversés afin de libérer M. Gilles LeBel de Mallette. L'ordre du jour est accepté sur une proposition de Mme Esther Blier, appuyée par M. Alphée Pelletier.

5. Présentation et adoption des états financiers 2014

Monsieur Gilles LeBel présente le rapport de mission d'examen pour l'année 2014. L'Organisme présentait en fin d'année des produits totalisant 164 493 \$, contre des charges de 176 871 \$, pour un déficit de 12 378 \$. Le solde des actifs non affectés s'élevait à 95 160 \$ à la fin de l'exercice financier. Les états financiers 2014 sont adoptés sur une proposition de M. Clément Massé, appuyée par M. Rémi Pelletier.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la cinquième assemblée générale annuelle du 23 avril 2014

Une exemption de lecture est demandée. On procède donc uniquement à l'identification de quelques coquilles dans le document. Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2014 est adopté sur une proposition de M. Alphée Pelletier, appuyée par M. Rémi Pelletier.

6. Présentation du rapport annuel 2014

Monsieur Gagnon présente les principaux points du rapport annuel 2014. Il fait par la suite une présentation de la démarche de concertation en cours pour le tronçon aval de la rivière Ouelle, ainsi que les différents projets qui s'y rattachent. En réaction à la présentation, M. Massé souligne que Canards Illimités a développé des approches en lien avec les zones inondables, qui pourraient servir d'exemples pour certaines situations rencontrées en bordure de la rivière Ouelle. Deux éléments qui sont rapportés par les participants en lien avec les problèmes rencontrés et qui seront traités dans les analyses à venir sont l'impact des coupes forestières et l'adaptation des infrastructures pour faire face aux changements climatiques. En conclusion, une motion de félicitations à l'équipe de l'OBAKIR est adoptée, sur une proposition de M. Clément Massé, appuyée par M. Louis-Georges Simard.

7. Nomination d'un expert-comptable pour l'exercice financier 2015

Il est proposé par M. Rémi Pelletier, appuyé par M. Alain Parent, de reconduire la firme Mallette de Saint-Pascal pour la réalisation de la mission d'examen pour l'exercice financier 2015.

8. Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour 2015

Monsieur Gagnon présente les prévisions budgétaires pour 2015, tel qu'adopté par le conseil d'administration le 9 mars dernier. Les revenus estimés sont de 165 226 \$, contre des charges de 192 309 \$, pour un déficit de 27 083 \$. Par contre, M. Gagnon souligne que le total sera moindre avec la confirmation d'au moins un projet, qui rapportera environ 8 000 \$ en revenu. À la suite d'une question, on confirme que si le déficit se maintient, il sera amorti à partir du surplus accumulé présenté aux états financiers 2014. Le budget 2015 est adopté à l'unanimité, sur une proposition de Mme Esther Blier, appuyée par Mme Annick Fillion.

9. Élection des administrateurs

Monsieur Toussaint demande aux membres de désigner un président et un secrétaire d'élection. Il est proposé par l'assemblée de désigner M. Clément Massé comme président d'élection et M. François Gagnon comme secrétaire.

Monsieur Massé présente les postes en élection et demande aux personnes qui les occupent actuellement s'ils sont intéressés à poursuivre leur mandat.

Municipalité Est : Madame Anita Ouellet-Castonguay est absente, mais n'a pas signifié son désir de ne pas se représenter. Aucun autre candidat n'est proposé pour le poste. Mme Ouellet-Castonguay sera contactée pour valider son intérêt, mais est considérée comme élue par acclamation.

Récréotouristique Est : Le poste est vacant et aucun candidat n'est présent. Le conseil d'administration verra à faire des démarches pour combler le poste. On mentionne que le nouvel organisme Promotion Kamouraska pourrait être pertinent.

Forestier Est : Monsieur Richard Moreau accepte d'être reconduit pour ce poste.

Industrie, commerce, agroalimentaire Ouest : Madame Édith Sénéchal accepte d'être reconduite pour ce poste.

Agriculture Ouest : Monsieur Alphée Pelletier ne souhaite pas se représenter. Il propose M. Gervais Hudon, qui accepte le mandat.

Table de concertation Ouest : Monsieur Michel Toussaint accepte d'être reconduit pour ce poste.

Environnement Ouest : Monsieur Michel Giroux propose M. Jérémie Caron pour ce poste, qui accepte le mandat.

Éducation Est : Madame Geneviève Pigeon accepte d'être reconduite pour ce poste.

La période d'élection se termine sur une proposition de M. Alphée Pelletier.

10. Varia

Monsieur Gagnon mentionne qu'une campagne de distribution d'arbustes pour les bandes riveraines est en cours, à l'initiative des OBV du Bas-Saint-Laurent. C'est la première année que l'OBAKIR y participe, en s'associant à l'OBV du Fleuve Saint-Jean pour la publicité et les formulaires de commande en ligne. Les participants sont invités à aller visiter le site web de l'OBV du Fleuve Saint-Jean pour obtenir les prix et pour commander.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur une proposition de M. Vincent Bélanger. Il est 21 h 30.

Rédigé par François Gagnon, le 2015-04-23.